

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	112_FAUBOURG-SAINT-HONORE_75008	Numéro	75108_087_01
Adresse du site	112, rue du Faubourg Saint-Honoré	Hauteur	R+8 (28,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Bouygues présent (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>14/02/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>14/02/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>17/03/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 112 rue du Faubourg Saint-Honoré pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75008		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz pour les faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz pour les faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 70°, 170° et 260°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants situés à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 70° < 3V/m ; 170° < 3V/m ; 260° < 4V/m 5G : 70° < 3V/m ; 170° < 4V/m ; 260° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,35m pour les faisceaux fixes et <b>35,35m pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes seront installées et insérées dans une fausse cheminée tubulaire en résine de teinte blanc crème. Elles seront placées en retrait de la façade afin de limiter l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

#### Date :

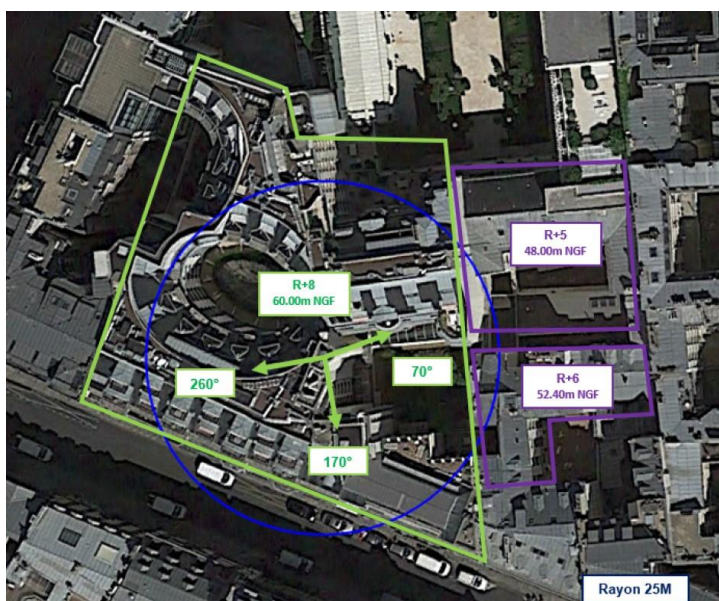
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

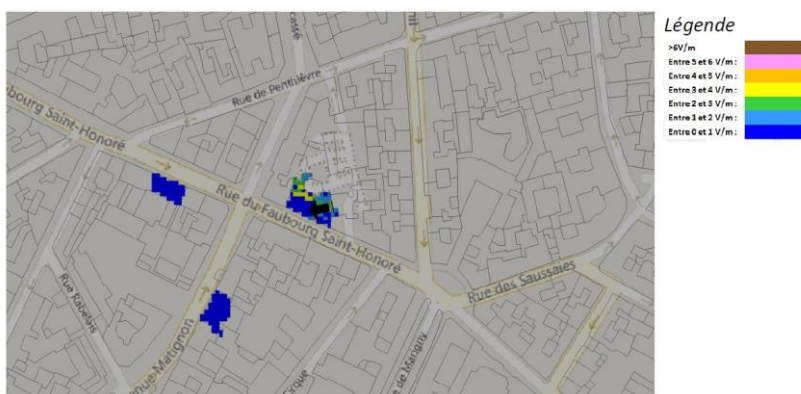
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



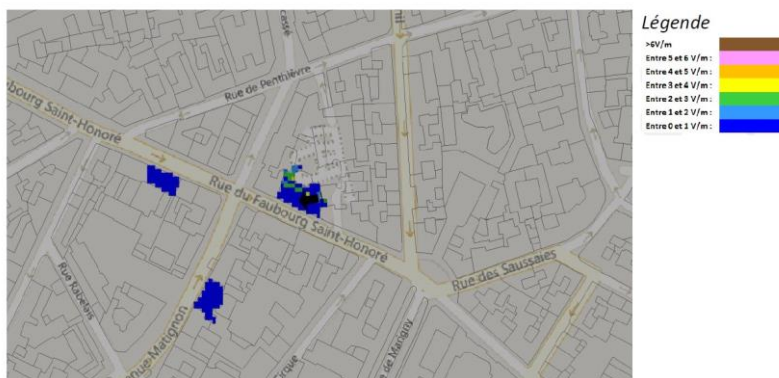
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 260°	Azimut 70°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	25.5 m	31.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



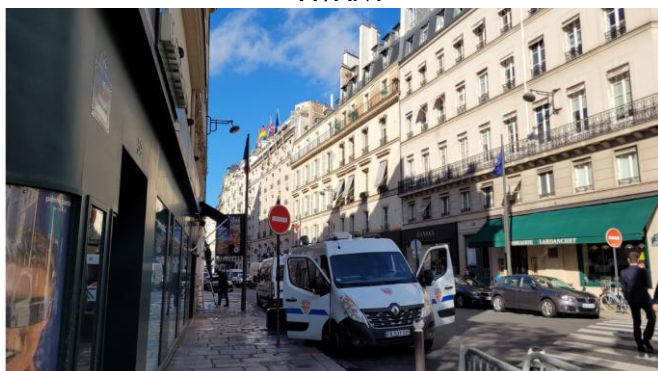
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 260°	Azimut 70°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	31.5 m	28.5 m	31.5 m

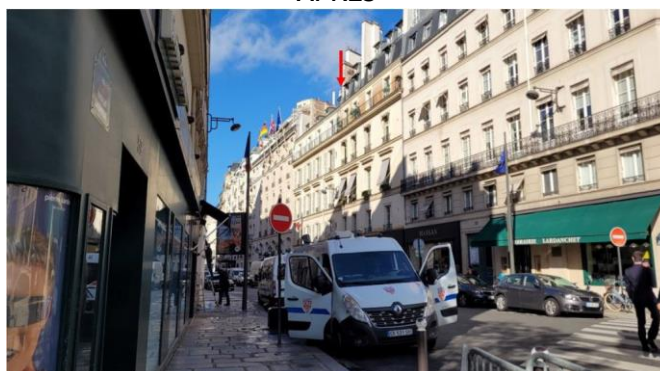
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES





**Vue des Azimuts**

**Azimut 70°**



**Azimut 170°**



**Azimut 260°**

